



# Tarif 2025 Aéro-Club Chambley

COTISATIONS ET PARTICIPATIONS ANNUELLES	- 25 ANS	+ 25 ANS	COTISATIONS ET PARTICIPATIONS ANNUELLES
Cotisation adhérent ACC	90 €	90 €	Obligatoire pour être membre actif, membre propriétaire ou simple adhérent
Participation frais généraux	70 €	170 €	Obligatoire pour toute personne souhaitant être membre actif ou propriétaire
Avantage famille/couple/enfant -50% sur les frais généraux	35 €	85 €	Réservé aux couples ou membres d'une même famille inscrite au club
Licence FFVP (à partir de, arrondi)	92 €	197 €	Obligatoire pour être membre actif ou propriétaire - tarif selon choix du montant de l'IA
Complément membre propriétaire annuel	1440 €	1440 €	Sous réserve d'accord du Comité et d'être membre propriétaire ou actif
<b>REMORQUÉS</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>REMORQUÉS</b>
Remorqué "Tour de piste" 250 à 300m/sol - 550m QNH max	22 €	22 €	Saisie manuelle sur planche
Remorqué "Standard" 500 à 650m/sol - 900m QNH max	32 €	32 €	Remorqué par défaut sur planche automatisée
Remorqué "Prolongé" au delà de 900m QNH	55 €	55 €	Saisie manuelle sur planche
Convoyage dépannage air à la minute (Aller retour du remorqueur)	1.5 €	1.5 €	Ou forfait selon distance, après accord du comité ou du trésorier
Convoyage dépannage air à la minute Pilote extérieur	2 €	2 €	Ou forfait selon distance, après accord du comité ou du trésorier
Exercice casse câble (avec instructeur uniquement)	0 €	0 €	Réservé aux élèves en formation dans la limite de 3 exercices, puis 15€ par exercice.
Exercice casse câble pour pilote breveté (avec instructeur uniquement)	15 €	15 €	Sur demande d'entraînement ou sur décision d'un instructeur
<b>FORFAITS ANNUELS CELLULE PLANEUR+TMG</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>FORFAITS ANNUELS CELLULE PLANEUR+TMG</b>
Forfait AIGLON offrant jusqu'à 10 heures de vol du 01/01 au 31/12	350 €	450 €	Licence FFVP PASSION ou DUO obligatoire quel que soit le forfait
Forfait AIGLE ROYAL heures illimitées du 01/01 au 31/12	650 €	750 €	<b>Les forfaits sont facturés au 31 mars au plus tard, ou à l'inscription.</b>
Forfait FI(S) et pilotes remorqueurs heures illimitées du 01/01 au 31/12	350 €	450 €	<b>Les forfaits ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure</b>
Tarif VI perso membre ACC	60 €	60 €	Permettant de faire voler un(e) ami(e) ou membre de la famille en compagnie d'un pilote VI lorsqu'on n'a pas la qualification emport passager ou pilote VI - Maxi 30 minutes de vol
<b>ESTIMATION FORMATION COMPLÈTE SUR 3 ANNÉES</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>ESTIMATION FORMATION COMPLÈTE SUR 3 ANNÉES</b>
<p><b>Année 1/3</b>  <b>MODULE 1 : OBJECTIF LACHER</b>  <b>MODULE 2 : SE PERFECTIONNER</b>  <b>Estimation du coût d'une saison. Cela peut varier selon le nombre de vols et selon l'entraînement de chaque élève.</b></p> <p>Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le module e-Learning SPL, le carnet de vol, le forfait heures cellules illimitées, 20 remorquages standards, 5 remorquages tours de piste, 180 minutes de temps moteur TMG            Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)</p>	1910 €	2240 €	<p>Un élève régulier en <b>Module 1 (Objectif Lâcher)</b> peut être lâché la première année et entrer en <b>Module 2 (Se perfectionner et obtenir le PASS)</b> dans la foulée.</p> <p>Chaque lancement (remorquage ou moteur TMG) est facturé à chaque vol.            Le forfait cellule est valable toute l'année sur toutes les machines, avec ou sans instructeur.</p> <p><b>Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.</b></p> <p><b>Cette estimation ne tient pas compte des vols hors formation.</b></p>
<b>Total saison, bourses FFVP déduites (Bonus PASS 50€ pour les détenteurs du BIA)</b>	<b>1660 €</b>	<b>2240 €</b>	
<p><b>Année 2/3</b>  <b>MODULE 3 : OBJECTIF SPL</b>  <b>Formation module 3 (autonomie + campagne) :</b>            Ce module se fait généralement la deuxième année. Il s'adresse également aux titulaires d'une SPL restreinte au vol local.            Certains aspects du vol sur la campagne peuvent être abordés durant les modules 1 et 2.</p> <p>Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le forfait heures cellules illimitées, 20 remorquages, 120 minutes de temps moteur TMG            Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)</p>	1680 €	1990 €	<p>Le <b>Module 3 (Objectif SPL)</b> concerne des pilotes lâchés dont le module 2 est terminé. Ce module doit être validé pour être présenté à l'examen pratique.</p> <p>Les pilotes brevetés "SPL restreinte au vol local" entrent en formation campagne au tarif standard. Ils peuvent également demander directement une formation "Compétences Campagne +" qui sera validée dans un deuxième temps, une fois la restriction levée.</p> <p><b>Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.</b></p> <p><b>Cette estimation ne tient pas compte des vols hors formation.</b></p>
<b>Total saison, bourses FFVP déduites (Bonus SPL 50€ pour les détenteurs du BIA)</b>	<b>1530 €</b>	<b>1990 €</b>	
<p><b>Année 3/3</b>  <b>MODULE COMPÉTENCES CAMPAGNE +</b>  <b>Le niveau Compétences "Campagne +"</b> permet d'appliquer dans un nouvel environnement plus vaste, le savoir-faire vélivole acquis lors de la formation SPL, qui est une formation en grand local.</p> <p>Montant indicatif incluant la cotisation, la participation aux frais, la licence FFVP de base, le forfait heures cellules illimitées, 15 remorquages, 120 minutes de temps moteur TMG            Non inclus : visite médicale et équipement perso (carte aéronautique, chapeau et lunettes de soleil,...)</p>	1520 €	1830 €	<p>Le <b>Module Compétences Campagne +</b> permet aussi d'avoir un niveau satisfaisant à la pratique de la compétition en planeur.</p> <p>Pour être admis à cette formation, le stagiaire doit posséder une licence de pilote de planeur SPL valide, sans la restriction campagne.</p> <p><b>Cette estimation tient compte des bourses FFVP pour les -25ans.</b></p> <p><b>Cette estimation ne tient pas compte des vols hors formation.</b></p>
<b>Total saison, bourses FFVP déduites</b>	<b>1220 €</b>	<b>1830 €</b>	
Simulateur VR avec instructeur et cours théoriques avec instructeur	0 €	0 €	Réalisés selon la météo et durant la période hivernale
<b>FORMATION INSTRUCTEUR</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>FORMATION INSTRUCTEUR</b>
<p>- Vol de contrôle de compétence ou renouvellement (108 mois ou prorogation), Vol de test délivrance qualification FI, Vol pour l'évaluation pratique d'entrée en stage FI : forfait à 90€, incluant un décollage par remorquage, entre 1 et 2 heures de vol et une cotisation journalière.</p> <p>- Stage de préparation au stage FI : selon profil du candidat et de son besoin, basé sur un forfait proche des tarifs club standards (cotisation journalière et forfait proportionnel au temps de vol réel)</p> <p>- Stage moniteur simu et/ou FI module A théorique et simu : 200€            - Stage FI module B théorique et vols : 1000€            - Stage FI module C campagne : 500€</p> <p>- Forfait FI complet (3 modules FI réalisés la même année) + test délivrance : 1500€</p> <p>- Forfait FI(TM)G + test délivrance : 590€</p> <p>- Prestation du formateur non incluse dans les tarifs -&gt; Nous consulter</p>	1500€	1500 €	<p>Ces coûts ne concernent que les moyens mis à disposition par le club. Le coût de la prestation du formateur est à ajouter.</p> <p>Le montant de la prestation du formateur dépendra du nombre de stagiaires.            Sur ce point un tarif préférentiel sera accordé aux membres actifs du club, après accord du comité.</p>
<b>FORMATION THÉORIQUE</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>FORMATION THÉORIQUE</b>
e-Learning (formation théorique en ligne et examen théorique SPL)	50 €	75 €	Ce module inclut les frais à l'examen théorique, accès illimité tant qu'on est licencié FFVP
Carnet de vol personnel	20 €	20 €	Obligatoire et à conserver sans limitation de durée
Manuel pilote planeur (en complément, facultatif)	40 €	40 €	
Cours théoriques avec instructeur	0 €	0 €	Selon disponibilité des instructeurs et selon la demande des élèves
<b>TMG SF28 (MOTO-PLANEUR)</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>TMG SF28 (MOTO-PLANEUR)</b>
Temps moteur (heure) - Temps cellule inclus dans les forfaits annuels	70 €	70 €	Selon relevé horamètre (Temps cellule sur planche auto, saisie moteur manuelle)
<b>WT9 DYNAMIC (HORS REMORQUAGE)</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>WT9 DYNAMIC (HORS REMORQUAGE)</b>
Temps total cellule et moteur selon relevé horamètre (heure)	120 €	120 €	Réservé aux pilotes remorqueurs pour leur entraînement personnel ou pour leur formation
<b>VOLS DÉCOUVERTES ET MEMBRES NON PERMANENTS</b>	<b>- 25 ANS</b>	<b>+ 25 ANS</b>	<b>VOLS DÉCOUVERTES ET MEMBRES NON PERMANENTS</b>
Cotisation journalière (pilote de passage)	10 €	10 €	Souscription du forfait AIGLON minimum + remorqués ou moteur TMG facturés à chaque vol
Vol découverte en planeur - 20 à 30 minutes	130 €	130 €	Assurance FFVP incluse - Décollage par remorquage

Vol découverte en moto-planeur - 30 minutes	140 €	140 €	Assurance FFVP incluse - Décollage autonome
Option briefing sur Simulateur VR le jour du vol	20 €	20 €	Simulateur en réalité virtuelle (équipé d'un casque VR)
Option souvenir vidéo (carte SD offerte)	40 €	40 €	
Pack Options Simu VR + Vidéo	50 €	50 €	Au lieu de 60€
Forfait découverte 3 journées / 3 vols de 30 à 45 minutes	350 €	350 €	Vols en moto-planeur et/ou en planeur (selon la météo)

Les tarifs peuvent être mis à jour selon l'évolution des prix du carburant, et selon l'évolution des charges de l'association (loyer, assurances,...)

Tarif mis à jour et validé par le comité de l'ACC le 24 février 2025.